

COVIVIO HOTELS

(Anciennement Foncière des Murs)

Société anonyme au capital de 472 231 544 €

Siège social : 30 avenue Kléber, 75116 Paris

RCS : Paris B 955 515 895

Rapport des Commissaires aux comptes sur la réduction du capital

Assemblée générale mixte du 5 avril 2019

Seizième résolution

Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 225-209 du Code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre gérant vous propose de lui déléguer, pour une période de dix-huit mois à compter du jour de la présente assemblée, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10 % de son capital, par période de vingt-quatre mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Fait à Paris -La Défense et à Courbevoie, le 7 mars 2019,

Les Commissaires aux comptes,

ERNST & YOUNG et Autres



ANNE HERBEIN

MAZARS



GILLES MAGNAN
